

## PROCÈS-VERBAL

6<sup>e</sup> réunion

**Le mercredi 18 décembre 2013**

Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de M<sup>me</sup> Lynda Durand, la P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, agissant à titre de secrétaire.

### Les membres suivants sont présents :

P<sup>r</sup> Jacques Beauvais  
M<sup>me</sup> Marie-France Bélanger  
M. Normand W. Bernier  
P<sup>r</sup> Michel Berthiaume  
M. Julien Bilodeau  
M<sup>me</sup> Paule Bouchard  
P<sup>r</sup> Martin Buteau  
M<sup>me</sup> Lynda Durand  
P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher  
M<sup>me</sup> Patricia Gauthier  
M. Michael Goldbloom  
M. Martin Houde  
M. Vincent Joli-Cœur

P<sup>re</sup> Lucie Laflamme  
M. André Laurin  
M<sup>me</sup> Joanne Léveillé  
M<sup>me</sup> Ginette Longpré  
P<sup>re</sup> Joanne Roch  
P<sup>re</sup> Luce Samoisette  
P<sup>r</sup> David Sénéchal  
M. Raymond-Mathieu Simard  
P<sup>r</sup> Arezki Tagnit-Hamou  
M. Charles Vaillancourt  
P<sup>r</sup> Hervé Walti  
P<sup>r</sup> Alain Webster

### Les membres suivants se sont excusés :

P<sup>re</sup> France Jutras  
M. Pierre Pichette

CA-2013-12-18-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- déplacé, après le point 4 *Communication de la rectrice*, les sujets du point 6 *Comité des finances*, du point 7 *Comité de vérification* et du point 20.1 *Projet de loi n° 60 – Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement – mémoire de l'Université de Sherbrooke – principes – adoption;*
- reporté, à la séance du 17 février 2014, le point 21.1 *Conseil d'administration – vice-présidente ou vice-président – élection* et les sujets du point 25 *Procédure d'élection de la rectrice ou du recteur.*

CA-2013-12-18-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 novembre 2013

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres du conseil d'administration adoptent le procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2013, tel qu'il a été soumis aux membres.

CA-2013-12-18-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 novembre 2013

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 novembre 2013.

CA-2013-12-18-04

Communication de la rectrice

La rectrice informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de l'organisation prochaine d'un forum qui s'adressera à toute la communauté universitaire, incluant l'assemblée de l'université, le conseil d'administration et le conseil universitaire, en vue de mettre à jour le plan stratégique *Réussir 2010-2015*;
- de sa rencontre, en compagnie du vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante, avec les organisateurs de Forces Avenir, le 18 novembre 2013;
- de sa participation, à titre de présidente du jury de *La Presse/Radio-Canada*, le 21 novembre 2013, qui récompense les personnalités qui ont marqué l'année 2013;
- de la visite, en compagnie du vice-recteur à la recherche et du vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante, de la 19<sup>e</sup> exposition méca-géniale de l'Université de Sherbrooke qui s'est tenue à la Faculté de génie, le 5 décembre 2013;
- de la visite à l'Université de M. Normand Legault, président de la campagne majeure de financement *D'avenirs et de passions*, le 9 décembre 2013;
- de sa participation, en compagnie du vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales, et vice-recteur au Campus de Longueuil, à la remise des certificats aux « Étoilés académiques » du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, le 9 décembre 2013.

La vice-rectrice à l'administration fait état d'une rencontre qui a eu lieu le 16 décembre 2013 avec les chefs d'établissements universitaires et le sous-ministre de l'enseignement supérieur, M. Gilbert Charland, au sujet du réinvestissement universitaire 2014-2015.

La présidente du conseil d'administration informe le conseil de la démission de M. Normand W. Bernier, à titre de membre et vice-président du conseil d'administration. Elle le remercie chaleureusement pour ses collaborations, tant au conseil qu'à divers comités du conseil, et pour son engagement, depuis 2006, envers l'Université de Sherbrooke. Elle lui souhaite tout le succès escompté dans ses nouvelles fonctions de directeur général du Cégep Vanier.

## **COMITÉ DES FINANCES**

CA-2013-12-18-05

Santé et sécurité en milieu de travail et d'études – état de la situation

MM. Michel Parent, directeur général de la planification et du développement immobilier du Service des immeubles, et Jocelyn Beaucher, directeur de la Division de la santé et de la sécurité en milieu de travail et d'études, sont invités pour la présentation de ce point.

La vice-rectrice à l'administration rappelle aux membres que les rapports d'incidents et d'accidents en matière de santé et sécurité en milieu de travail et d'études sont déposés mensuellement au comité de direction de l'Université (CDU), semestriellement au comité des finances et annuellement au conseil d'administration. Elle mentionne que le présent rapport annuel tient compte de la demande du conseil d'administration du 25 février 2013 et comprend un rapport agrégé des incidents et accidents survenus au cours de l'année de référence. Elle souligne que ce nouvel indicateur agrégé permet d'orienter plus efficacement les efforts et les mesures de prévention. Un rapport trimestriel de l'évolution de cet indicateur est également présenté au comité des finances depuis décembre 2013.

Les membres du conseil échantent sur les aspects suivants :

- les obligations légales de l'Université par rapport aux diverses lois et règlements encadrant la santé et la sécurité au travail;
- les indicateurs de performance choisis par l'Université pour suivre, gérer, minimiser et prévenir les risques associés à la santé et la sécurité au travail;
- de la baisse du taux de cotisation de l'Université à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Cette baisse reflète l'excellente performance des « indices d'expérience » de l'Université au cours des années de référence 2008 à 2012;
- de l'indice de gravité qui mesure la durée moyenne des absences résultant des lésions survenues pendant la période de référence, sauf les absences liées à des invalidités ou à des problèmes de santé psychologique non reliées à la santé et sécurité au travail;
- les nouvelles initiatives mises en place en 2013, notamment :
  - la modification du *Règlement des études* (Règlement 2500-009) pour tenir compte de la mise à jour de la *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études*;
  - l'audit de santé et sécurité dans les laboratoires fait en avril 2013. M. Jocelyn Beaucher précise qu'au moment de l'audit, la nouvelle *Politique de santé et sécurité en milieu de travail et d'études* n'avait pas encore été adoptée. Depuis l'adoption de celle-ci, la Division SSMTE travaille à développer des formations pour permettre aux superviseurs de s'approprier correctement leurs rôles et responsabilités. Ces formations devraient débiter dans les facultés vers la fin du mois de janvier 2014;
  - l'adhésion de l'Université à HECHMET (*Higher Education Co-Operative for Hazardous Materials and Equipment Tracking*) et implantation d'un système d'inventaire global pour les produits chimiques;
  - une collaboration accrue avec le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) pour les travailleuses et travailleurs au Centre de recherche clinique Étienne-LeBel;
  - d'une nouvelle stratégie d'entretien hivernal des voies de circulation du Campus principal dans une optique de développement durable et pour la sécurité des piétons et des automobilistes.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des réponses obtenues en regard des questions précédentes.

(Document en annexe)

CA-2013-12-18-06

Budget de fonctionnement – suivi budgétaire 2013-2014

M<sup>mes</sup> Elaine Godbout, directrice générale de la Direction des ressources financières du Service des ressources humaines et financières et vice-rectrice associée, Danielle Landry, directrice de section - Budgets de fonctionnement et d'investissement, et Vicky Richard, agente de recherche institutionnelle, sont invitées pour la présentation de ce point.

La vice-rectrice à l'administration fait état du dernier suivi budgétaire du *Budget de fonctionnement 2013-2014*. Elle explique les principales sources de variation affectant la subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie ainsi que les revenus et dépenses encourues par l'Université de Sherbrooke au cours de l'exercice financier 2013-2014.

Après avoir pris connaissance du suivi budgétaire du *Budget de fonctionnement 2013-2014* et des explications données, les membres du conseil d'administration se déclarent satisfaits des informations obtenues.

(Document en annexe)

CA-2013-12-18-07

Ordre du jour de la réunion du comité des finances du 5 décembre 2013

En l'absence du président du comité des finances, M. Vincent Joli-Cœur demande à la secrétaire générale de communiquer aux membres du conseil l'information concernant le point 4.1 de l'ordre du jour du comité des finances du 5 décembre 2013 (document en annexe).

Le conseil d'administration décide de tenir à huis clos les discussions relatives à ce point. Au terme du huis clos, les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations obtenues.

CA-2013-12-18-08

Compte rendu de la réunion du comité des finances du 31 octobre 2013

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances du 31 octobre 2013. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

## COMITÉ DE VÉRIFICATION

CA-2013-12-18-09

Ordre du jour de la réunion conjointe du comité des finances et du comité de vérification du 15 novembre 2013

Le président du comité de vérification, M. Raymond-Mathieu Simard, mentionne que le seul point inscrit à l'ordre du jour de la réunion conjointe du comité des finances et du comité de vérification du 15 novembre 2013 sera traité au point suivant (document en annexe).

CA-2013-12-18-10

Audit des processus d'attribution de contrats – état de la situation

M. Réal Létourneau, vice-président associé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, et M<sup>me</sup> Elaine Godbout, directrice générale de la Direction des ressources financières du Service des ressources humaines et financières et vice-rectrice associée, sont invités pour la présentation de ce point.

Le président du comité de vérification, M. Raymond-Mathieu Simard, informe les membres, qu'à la suite d'un appel d'offres, un mandat a été confié à la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) d'effectuer un audit des processus d'attribution de contrats à l'Université de Sherbrooke. Ce mandat, confié à titre préventif, visait les objectifs suivants :

- s'assurer que les pratiques en vigueur à l'Université de Sherbrooke répondent aux exigences législatives et réglementaires;
- s'assurer que la *Politique d'approvisionnement responsable* (Politique 2500-003) actuelle et les autres règlements internes sont clairs et correspondent aux meilleures pratiques en matière d'acquisition de biens et de services quant à l'efficacité et à l'efficience du processus;
- formuler des recommandations relativement aux bonnes pratiques en matière de gouvernance et de reddition de comptes, dans le contexte de l'attribution de contrats.

Le président mentionne qu'une réunion conjointe du comité des finances et du comité de vérification a eu lieu le 15 novembre 2013 pour recevoir les résultats de l'audit des processus d'attribution de contrats.

M. Réal Létourneau de la firme RCGT mentionne que cet audit révèle que les lois et règlements en matière d'octroi de contrats sont respectés. Les points d'amélioration portent sur la documentation de la hiérarchie des niveaux d'approbation dans les systèmes informatiques.

M. Létourneau souligne l'excellente collaboration obtenue du Service des ressources humaines et financières et du Service des immeubles tout au long du processus d'audit et salue cette initiative de l'Université dans la poursuite de ses bonnes pratiques en matière de gouvernance et de reddition de comptes.

## **CABINET DE LA RECTRICE**

CA-2013-12-18-11

Projet de loi n° 60 – *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement* – mémoire de l'Université de Sherbrooke – principes – adoption

La rectrice informe les membres du conseil que le gouvernement du Québec a fixé au 20 décembre 2013 la date limite pour déposer des mémoires en vue de la consultation générale et des auditions publiques sur le projet de loi n° 60 : *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*. La rectrice mentionne qu'à l'issue d'une rencontre avec la doyenne et les doyens, il a été convenu de présenter au gouvernement du Québec la position de l'Université de Sherbrooke à l'égard de l'application du projet de loi n° 60.

La rectrice présente les principes sur lesquels s'appuiera le mémoire de l'Université de Sherbrooke sur ledit projet de loi tels qu'ils apparaissent à l'annexe 1 déposée. Elle souligne que ces principes seront également présentés aux membres du conseil universitaire.

À l'issue de leurs échanges, les membres du conseil remplacent l'annexe 1 par une nouvelle annexe 1 libellée de la manière suivante :

*Bien que l'Université de Sherbrooke ne se prononce pas sur la pertinence de la Charte et l'étendue de son application au Québec;  
l'Université de Sherbrooke considère que l'article 5 de la Charte ne peut s'appliquer en milieu universitaire pour des motifs de nature administrative;  
de plus, l'application intégrale de cette charte en milieu universitaire contredit le principe d'autonomie des universités;  
en conséquence, l'Université de Sherbrooke demande que le droit pour les universités de se soustraire à la Charte soit réintroduit.*

Un membre demande le vote.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, le conseil d'administration :

- adopte les principes présentés à l'annexe 1 modifiée sur lesquels s'appuiera le mémoire de l'Université de Sherbrooke sur le projet de loi no 60 : *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*;
- confie au comité de direction de l'Université le mandat de rédiger ledit mémoire et d'assurer sa diffusion auprès des autorités concernées.

(Document en annexe)

## **COMITÉ DE GOUVERNANCE**

CA-2013-12-18-12

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance du 2 décembre 2013

Le président du comité de gouvernance, M. Michael Goldbloom, fait rapport des travaux du comité de gouvernance lors de la réunion du 2 décembre 2013 (document en annexe).

CA-2013-12-18-13

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 16 septembre 2013

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance du 16 septembre 2013. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

## **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

CA-2013-12-18-14

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 5 décembre 2013

Le président du comité des ressources humaines, M. Normand W. Bernier, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 5 décembre 2013.

CA-2013-12-18-15

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 19 septembre 2013

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 19 septembre 2013. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2013-12-18-16

Comité de retraite – entente de transfert interrégimes avec la Ville de Sherbrooke – approbation

MM. Serge Germain, directeur général du comité de retraite, et Guy Delisle, conseiller en gestion des ressources humaines, sont invités pour la présentation de ce point.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de retraite, le conseil d'administration approuve l'entente de transfert interrégimes avec la Ville de Sherbrooke, telle qu'elle est présentée en annexe, étant entendu que ladite entente entrera en vigueur à la date de sa signature.

CA-2013-12-18-17

*Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente de l'Université de Sherbrooke (Règlement 2575-013) – modification – approbation*

L'assistante administrative chargée de prendre les notes de la réunion, M<sup>me</sup> Johanne Poudrier, se retire pour les délibérations et la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le *Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente à l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-013), tel qu'il est modifié et présenté en annexe;
- autorise l'entrée en vigueur du règlement modifié rétroactivement au 1<sup>er</sup> juin 2012.

## **COMITÉ DE SUIVI DE LA REFONTE DU SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATION DE GESTION (SIIG)**

CA-2013-12-18-18

Ordre du jour de la réunion du comité de suivi de la refonte du système intégré d'information de gestion (SIIG) du 6 décembre 2013

Le président du comité de suivi de la refonte du système intégré d'information de gestion (SIIG), M. Vincent Joli-Cœur, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 6 décembre 2013.

CA-2013-12-18-19

Compte rendu de la réunion du comité de suivi de la refonte du système intégré d'information de gestion (SIIG) du 31 octobre 2013

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de suivi de la refonte du système intégré d'information de gestion (SIIG) du 31 octobre 2013. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

## **VICE-RECTORAT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX RELATIONS GOUVERNEMENTALES**

CA-2013-12-18-20

Gouvernement du Nouveau-Brunswick – Université de Moncton – *Protocole d'entente concernant la délocalisation du programme de doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke au Nouveau-Brunswick et la création du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick* – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, sous réserve de la recommandation favorable du conseil universitaire, le conseil d'administration :

- approuve le *Protocole d'entente concernant la délocalisation du programme de doctorat en médecine de l'Université de Sherbrooke au Nouveau-Brunswick et la création du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick*;
- autorise la rectrice et le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à signer, pour et au nom de l'Université, ledit protocole tel qu'il apparaît en annexe;
- autorise la rectrice et le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à approuver, avant la signature dudit protocole, toute modification mineure à ce protocole qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature dudit protocole, toute modification à ce protocole qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

## **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

CA-2013-12-18-21

Centre de réadaptation Estrie (CRE) – contrat d'affiliation – modification – approbation – autorisation de signature

La secrétaire générale informe les membres du conseil qu'à la suite du départ à la retraite de la directrice générale du Centre de réadaptation Estrie (CRE), M<sup>me</sup> Louise Gosselin, directrice générale intérimaire, signera le contrat d'affiliation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation modifié entre le Centre de réadaptation Estrie (CRE) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat, tel qu'il apparaît en annexe;

- autorise la rectrice à approuver, avant la signature du contrat, toute modification mineure à ce contrat qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, des ajouts ou des modifications à ce contrat qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

CA-2013-12-18-22

Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, sous réserve de la recommandation favorable du conseil universitaire, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre le Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise la rectrice à approuver, avant la signature du contrat, toute modification mineure à ce contrat qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, des ajouts ou des modifications à ce contrat qui n'auraient pas d'incidence financière significative;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

CA-2013-12-18-23

Statuts de l'Université de Sherbrooke – modification de l'article 90.2 – autorisation d'aller en consultation – modification des articles 42 à 69 – mandat au comité de gouvernance – approbation – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- autorise la secrétaire générale à soumettre à la consultation de la communauté universitaire la proposition de modification de l'article 90.2 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke* portant sur la désignation d'une doyenne ou d'un doyen telle qu'elle est présentée en annexe;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à la consultation portant sur l'article 90.2 jusqu'au début de la consultation;
- mandate le comité de gouvernance de créer un comité de révision des articles 42 à 69 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, portant sur le conseil universitaire, le conseil des études et le conseil de la recherche.

CA-2013-12-18-24

Ville de Sherbrooke – Bell Canada – Vidéotron s.e.n.c. – Campus principal – acte de servitude – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve l'acte de servitude pour ligne électrique, de télécommunication et de câblodistribution et de déboisement en faveur de la Ville de Sherbrooke, Bell Canada et Vidéotron s.e.n.c. affectant une partie du Campus principal;
- autorise la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ledit acte tel qu'il est présenté en annexe ainsi que tout document en découlant;
- autorise la secrétaire générale à approuver, avant la signature dudit acte, toute modification mineure à cet acte qui n'aurait pas d'incidence significative sur les conditions financières et les prérogatives de l'Université de Sherbrooke.



CA-2013-12-18-25

Ville de Sherbrooke – Bell Canada – Vidéotron s.e.n.c. – Campus de la santé – acte de servitude – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve l'acte de servitude pour ligne électrique, de télécommunication et de câblodistribution et de déboisement en faveur de la Ville de Sherbrooke, Bell Canada et Videotron s.e.n.c. affectant une partie du Campus de la santé;
- autorise la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ledit acte tel qu'il est présenté en annexe ainsi que tout document en découlant;
- autorise la secrétaire générale à approuver, avant la signature dudit acte, toute modification mineure à cet acte qui n'aurait pas d'incidence significative sur les conditions financières et les prérogatives de l'Université de Sherbrooke.

## **RAPPORTS ET INFORMATION**

### **Secrétariat général**

CA-2013-12-18-26

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- comité de direction de l'Université – réunions du 29 octobre et du mois de novembre 2013;
- conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2013;
- conseil des études – procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2013;
- conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2013.

(Documents en annexe)

## **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

CA-2013-12-18-27

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2013-2014, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 17 février 2014, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

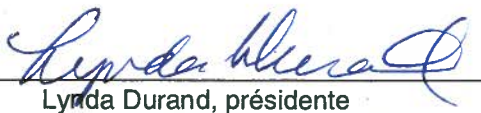
## **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

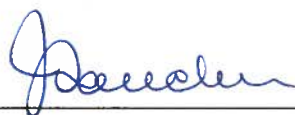
CA-2013-12-18-28

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 17 février 2014.

  
Lynda Durand, présidente

  
P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire